



RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2018

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2. du Code municipal du Québec, en cette séance ordinaire du conseil municipal du 10 juin 2019 je fais rapport aux Namuroises et Namurois des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2018, tel que vérifié par la Société de comptables professionnels agréés Charlebois et Gratton, CPA Inc.

L'exercice financier 2018 s'est soldé par un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 130 660 \$. Des recettes se chiffrant à 974 718 \$ ont été obtenues comparativement aux dépenses de 1 009 432 \$. Au 31 décembre 2018, la dette à long terme était de 442 772 \$.

Réalisations 2018

En 2018, la municipalité a fait l'acquisition d'un camion neuf pour la collecte d'ordures et de recyclage. Des travaux d'aménagement ont aussi été réalisés au Carrefour namurois afin de créer un air de repos et de divertissement. Du rechargement a été effectué sur le chemin Martin afin de corriger le pourcentage d'une pente dudit chemin.

Le total des investissements de l'exercice est de 300 862 \$ et le total de la valeur comptable nette des immobilisations est de 2 879 158 \$.

Conclusion

En conclusion, le rapport financier, au 31 décembre 2018, démontre que l'excédent de fonctionnement non affecté est passé de 29 441 à 127 261 \$.

Gilbert Dardel, Maire
Municipalité de Namur